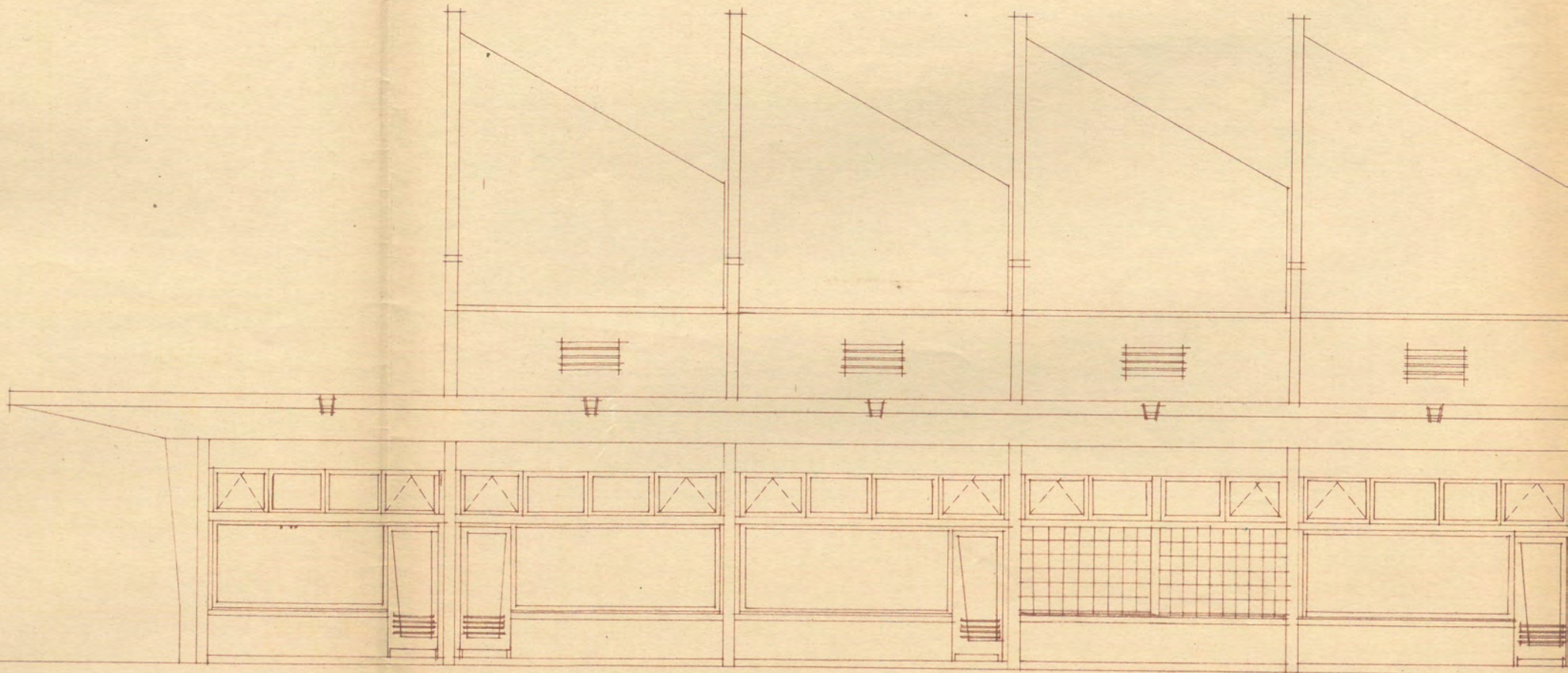


Énigme n°6

Je suis le 3^e de ma famille. Mon frère aîné a déménagé à Penhoët dans les années 1930. J'ai obtenu une reconnaissance officielle en 2015 pour la qualité de mon architecture.

Qui suis-je ?



A) SOUS-SOL.

Le sous-sol est réservé pour le stockage des marchandises. Ses dimensions générales sont : 44 m. 50 de longueur et 34 m. 15 de largeur.

Une rampe de 6 mètres est prévue pour accès direct des véhicules.

L'ensemble de ce sous-sol pourra facilement être compartimenté.

De larges allées de circulation y sont aménagées.

Un monte-charges et un escalier sont à la disposition du public pour assurer les communications entre ce sous-sol et l'intérieur du rez-de-chaussée.

L'aération a été largement prévue.

Le sol est prévu avec dallage en ciment.

B) REZ-DE-CHAUSSEE.

Le rez-de-chaussée forme une salle de 90 mètres de longueur sur 45 mètres de largeur, comportant sur toute la périphérie, côtés est, sud et ouest, des magasins fermés, avec ouvertures directes sur l'intérieur et l'extérieur du marché.

L'espace intérieur de la salle de marché comporte au milieu un emplacement en terre-plein prévu pour servir, avant l'ouverture du marché ordinaire, au marché de demi-gros, et, pour le marché ordinaire à la vente au détail au panier, en particulier des denrées périssables.

Dans la partie Nord : étaux simples ne comportant que des tables sur terre-plein, d'un développement de 272 mètres, revêtues de carreaux de grès, réservés pour la vente du poisson et divers.

Dans la partie Sud : des étaux comportant en plus ces tables de vente, un cloisonnement arrière avec supports d'accrochage, et réservés en grande partie à la boucherie, charcuterie et divers, et d'un développement de 264 mètres avec revêtement également en grès.

L'éclairage et l'aération ont été largement prévus. Des sautoirs protègent contre la pénétration directe des rayons solaires.

Six grandes portes permettent l'accès de ce rez-de-chaussée.

Un réseau de larges allées principales et petites allées secondaires complète les circulations de cet ensemble. Un escalier et un monte-charges assurent d'autre part sa communication directe avec le sous-sol.

Le niveau de ce rez-de-chaussée est prévu pour permettre un accès direct aux piétons et véhicules.

De larges escaliers sont prévus en face chacune des entrées principales pour faire communiquer le terre-plein du marché et des rues adjacentes.

La déclivité du sol de ces rues permet de réaliser un quai de déchargement sur la rue côté Est.

L'aménagement du terre-plein du marché, d'une dimension générale approximative de 120 mètres par 80, est complété par des jardinières entre les accès situés en bordure des rues. La largeur des terre-pleins réservés aux marchands restant à l'extérieur est d'environ 23 mètres côté Sud et 15 mètres côtés Est et Ouest.

Un large auvent de sept mètres de saillie a été prévu devant les magasins sur la périphérie du bâtiment afin de protéger des intempéries les acheteurs de détail stationnant devant les magasins.

Un éclairage central par sheds a été réalisé afin d'obtenir un éclairage plus rationnel dans la partie centrale.

ESTIMATION

La dépense nécessaire à la réalisation de ce marché a été estimée, en novembre 1955, à 205.850.000 francs.



Énigme n°6

Question d'observation : à quoi correspond
l'année 2008 mentionnée sur les façades ?